EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE

Nbre de membres en exercice : 17 Nbre de membres présents : 11 Nbre de suffrages exprimés : 11

Votes: Pour: 11 Contre: 0 Abstention: 0

L'an deux mille quinze, le trois juillet

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jacky QUESSON, en la salle de la Communauté de Communes de L'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation: 22 juin 2015

<u>Etaient Présents</u>: Mmes GOT – de ROFFIGNAC MM. BELOT – CORSAN - FEDIEU–FERCHAUD – GIRARD – LORIAUD–PLISSON – QUESSON -RENARD.

Délibération N°2015-02-026: Budget Annexe Gestion de l'Eau - Affectation du résultat 2014

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice ;

Constatant que le compte administratif fait apparaître un déficit de fonctionnement de 20 051,53€;

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

Article unique: d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice Précédé du signe

- 21 392,95€

<u>B Résultats antérieurs reportés</u> Ligne 002 du compte administratif

+ 1 341,42€

C Résultat à affecter

= A+B (hors restes à réaliser)

- 20 051,53€

Report en fonctionnement D 002

20 051,53€

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 3 juillet 2015

Le Président

PREFECTURE DE LA GIRONDE

2 0 JUIL. 2015

Bureau du Courrier

Jacky QUESSON